La communauté des communes de la vallée du Sitatunga mise sur les fonts baptismaux

Les élus communaux des communes de Abomey-Calavi, de Zè et de So-Ava s'engagent plus que jamais à œuvrer pour une gestion durable des ressources naturelles de la vallée du Sitatunga. Cet engagement motivé par CREDI ONG dans le cadre de l'initiative vallée du Sitatunga, a été entériné par une Assemblée Générale Constitutive ce mercredi 04 Août 2021.



Photo de famille

Les élus locaux des communes de Abomey Calavi, de Zè et de So-Ava ont tenu sous l'égide de l'Organisation Non Gouvernementale, Centre Régional de Recherche et d'Education pour un Développement Intégré, ce mercredi 04 Août 2021, dans la salle de conférence de la mairie de Abomey Calavi l'Assemblée Générale Constitutive de la communauté des communes de la vallée du Sitatunga. Objectif, améliorer la gestion et la gouvernance du Parc Naturel Communautaire de la Vallée du Sitatunga.

A l'ouverture des travaux de cette Assemblée Générale Constitutive, le maire de la commune de Abomey Calavi, Angelo AHOUANDJINOU a, avec un cœur débordant de joie, souhaité la bienvenue à tous les participants. Il a pour finir remercier les partenaires techniques et financiers à cette initiative de la vallée du Sitatunga fait signifier que cette étape de l'AGC est un acte mémorable au regard de sa vision.

Convaincu qu'à l'issue de l'activité la communauté des communes de la vallée du Sitatunga, disposera des outils et textes nécessaires pour sa meilleure gestion, CHABI-YAOURE Fai, représentante du Directeur du Centre National de Gestion des Réserves de Faune, a toutefois noté une continuité dans les actions. Elle a, à cette occasion, réaffirmée au nom de son Directeur, le soutien du Centre National de Gestion des Réserves de Faune pour la suite des actions à mettre en œuvre pour la protection de la vallée.

Procédant à l'ouverture des travaux de l'Assemblée Générale Constitutive, le représentant du Préfet du département de l'Atlantique, Justin GNONLONFOUN, se réjouit au regard des activités de concertation, de renforcement de capacités entreprise précédemment par CREDI ONG, que le système de gestion de la vallée sera performant à plus d'un titre. Car, remarque t-il c'est la première intercommunalité dédiée à la gestion stricte des ressources naturelles qui se met en place au Bénin.

« Cette coopération est de toute évidence le souhait du gouvernement et de son chef, qui, à travers le ministère de la décentralisation et de la gouvernance locale, travaille à resserrer les liens entre les communes pour aborder le processus de développement de façon cohérente et harmonisée », a-t-il indiqué.

Au cours des travaux, le Directeur Exécutif de CREDI ONG a passé en revue aux participants, l'historique, les acquis, les enjeux et les perspectives de l'initiative de la vallée du Sitatunga.

Un bureau et trois commissions techniques pour une meilleure gestion de la vallée du Sitatunga



Membres élus

S'en suivra la mise en place du présidium qui a conduit l'étude des textes statutaires et l'adoption à l'unanimité des 15 délégués présents avec à la clé un bureau présidé par le maire de la commune de Abomey Calavi, Angelo AHOUANDJINOU. Ce bureau est soutenu par trois commissions spécialisées et composées chacune de trois personnes élues par les délégués des différentes communes concernées.

Réunit désormais dans un creuset, ces élus locaux, élus à cette faveur de cette initiative, entendent apporter leur contribution à la gestion durable de la vallée du Sitatunga. Pour le tout premier et nouveau président élu à la tête du bureau de la communauté des communes pour la vallée du Sitatunga, c'est la synergie d'action qui permettra d'atteindre les objectifs escomptés. Car, renchérit-il, c'est ensemble on peut sauter les montagnes.

Bernard HOUEDENOU, 2e Adjoint au maire de la commune de Zè, dit toute sa joie de voir naitre une communauté pour le bien être des populations des sept arrondissements occupés par la vallée du Sitatunga au niveau de la commune de Zè.

Quant à Honoré GOHOUNGO, élu local de la commune de So-Ava et Président de la commission chargée de la Trésorerie, du Sécrétariat et des affaires administratives, le respect des différents textes adoptés à cette occasion sera le socle du pari à gagner dans un an.

Pour rappel, cet Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) entre les trois communes est mis en

œuvre dans le cadre du projet STGWA-600 financé par le fond d'action BIOPAMA soutenu par l'Union européenne et l'Organisation des Pays d'Afrique des Caraïbes et du pacifique. Notons que cette intercommunalité entre Abomey-Calavi, Zè et So-Ava autour du Parc Naturel de la vallée du Sitatunga est mise sur les fonts baptismaux afin de gérer au mieux les ressources naturelles de cette vallée de Sitatunga pour le bonheur des populations des communes concernées.